

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 24 juin 2024 à 18h

Convocation du 18 juin 2024, affichée le 18 juin 2024.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Céline JOUIN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Martine PAYAN

Céline JOUIN est élue secrétaire de séance.

Lecture et adoption à l'unanimité du compte rendu précédent.

Délibération n° 2024062401

Piscine municipale - Saison 2024

Tarif de l'alimentation

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'application des tarifs suivants :

Dénomination de l'article	Prix de vente unitaire
Chips	0.50 €
Eau 50 cl	0.50 €
Café	1.00 €
Confiserie en sachet	1.50 €
Glace à l'eau	1.00 €
Cône glacé	2.00 €
Grand bâtonnet glacé	2.00 €
Petit bâtonnet glacé	1.50 €
Soft gazeux et non gazeux	2.00 €

Délibération n° 2024062402

Demande d'adhésion à l'association LA VOIE RÉGORDANE

Le maire propose au conseil municipal d'adhérer à cette association.

Montant de l'adhésion : 150 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition du maire et décide l'adhésion à cette association.

Délibération n° 2024062403

Chemin des Planchettes

Négociations avec les propriétaires riverains en cours.

Délibération n° 2024062404

Broyeur

Réflexion en cours sur l'opportunité d'acquérir un broyeur de branche.

Le Maire, M. Jean-Marie MALAVAL

